

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression

- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.

ABONNEMENTS:

Un an..... \$1.50
Six mois..... 0.90

PAYABLE D'AVANCE.

On ne s'abonne pas pour moins de six mois.

ANNONCES:

1re insertion, 8 cts. la ligne,
2me " etc., 2 cts. "

Pour annonces à long terme, conditions libérales.



S'ADRESSER,
Pour tout ce qui concerne l'administration et la rédaction,
RUE STE. MARGUERITE, 63.

Toutes lettres et correspondances adressées à la direction devront être "franco" et signées d'un nom responsable.

AMYOT, FRENETTE ET CIE.,
Éditeurs-Propriétaires.

PARAIT LE JEUDI.

L'ORGANE DE LA MILICE.

JOURNAL MILITAIRE, LITTÉRAIRE ET NATIONAL.

QUÉBEC, 8 JUIN 1865.

QUARTIERS GÉNÉRAUX,

Québec, 1er Juin, 1865.

MILICE INACTIVE

Bas Canada.

ORDRE GÉNÉRAL.

RÉGIMENT DE L'ASSOMPTION.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE COMMANDANT-EN-CHEF d'ordonner que les 1er, 2me, 3me et 6me Bataillons, Leinster, soient maintenant appelés et désignés comme les *Premier, Deuxième, Troisième, et Quatrième Bataillons du Régiment de L'Assomption*; les limites desquels seront comme suit, savoir :

Premier Bataillon.

Comprendra les paroisses de L'Assomption et L'Épiphanie.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel l'Honorable P. U. Archambault, du ci-devant 1er Bataillon, Leinster.

Deuxième Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Roch et St. Lin.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel Charles Eugène Napoléon Courteau, du ci-devant 2me Bataillon, Leinster.

Troisième Bataillon.

Comprendra les paroisses de Mascouche et Lachenaie.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel l'Honorable J. Pangman, du ci-devant 3me Bataillon, Leinster.

Quatrième Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Sulpice, y compris l'Isle Bouchard, Répontigny et St. Paul l'Hermite.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel Amable Eno Deschamps, du ci-devant 6me Bataillon, Leinster.

Pour être Major :

Capitaine Félix Eno Deschamps, vice Etienne Mathieu, en dehors des limites.

Pour être Capitaine :

Lieutenant Louis Thouin, vice Beaudoin, qui s'est retiré.

Enseigne Narcisse Laporte, vice Etu, qui s'est retiré.

Néré Séguin, gentilhomme, vice Deschamps, promu.

Amable Mazuret, gentilhomme, vice Frs. Deschamps, qui s'est retiré.

Jean Bte. Perrault, gentilhomme, vice Martel, qui s'est retiré.

Joseph Robitaille, gentilhomme, vice N. Beaupré, qui s'est retiré.

Pour être Lieutenants :

Eduard Emond, gentilhomme, vice Thouin, promu.

Ambroise Robitaille, gentilhomme, vice L. M. Lapierre, qui a laissé les limites.

Pour être Enseigne :

André Langlois, gentilhomme, vice N. Laporte, promu.

Pour être Chirurgien :

Alexis Charbonneau, écuyer, M. D., vice J. O. Laurier; en dehors des limites.

RÉGIMENT DE BAGOT.

Il a plu à SON EXCELLENCE LE COMMANDANT-EN-CHEF d'ordonner que les 2me, 3me, 6me et 7me Bataillons, St. Hyacinthe, soient maintenant organisés en trois bataillons, qui seront appelés et désignés comme les *Premier, Deuxième et Troisième Bataillons du Régiment de Bagot*, les limites desquels seront comme suit, savoir :

Premier Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Simon, St. Liboire, St. Ephrem d'Upton, St. André d'Acton et St. Théodore d'Acton.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel P. Boucher de LaBruère, du ci-devant 7me Bataillon, St. Hyacinthe.

Deuxième Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Pie, St. Dominique, Ste. Rosalie, et cette partie de St. Hyacinthe le Confesseur, attachée au comté de Bagot, pour les fins d'enregistrement et pour des fins électorales.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel J. H. Goddu, du ci-devant 3me Bataillon, St. Hyacinthe.

Pour être Major :

Capitaine J. Bte. Beaudry, du ci-devant 6me Bataillon, St. Hyacinthe.

FEUILLETON DE

L'ORGANE DE LA MILICE.

LA LANTERNE MAGIQUE.

PAR

FREDERIC SOULIE.

(Suite.)

—Oui, s'écria le jeune soldat, c'est Moscou comme nous le vîmes une heure, comme il ne dura qu'un jour, le temps de rêver l'empire du monde. Mais la main d'un homme, d'un forcené, à qui des Français ont fait bassement une vertu de ce que lui-même regarda comme un crime, la main d'un homme brisa tout cet avenir, engloutit les espérances et dévora l'empire français au Kremlin. A peine étions-nous dans la ville que la ville s'embrase, les toits s'écroulent et tombent avec fracas; le plomb qui les couvre ruisselle dans les rues, la cité s'abîme sur elle-même. Il fallut

quitter Moscou. C'est alors que commença le grand désastre, cette longue marche de mort où l'armée ne laissa d'autre trace que ses cadavres. Ce n'étaient plus que quelques hommes blessés dans une compagnie, une compagnie disparue d'un bataillon, un bataillon qui manquait à son régiment, ou un régiment à sa division, c'étaient des corps d'armée qui mouraient tous à la fois. On ne comptait plus les morts: on avait plutôt fait de compter les vivants. Ici il n'y a plus à faire l'histoire de l'armée ni de son empereur; leur histoire fut celle de chacun: marcher à pied, sans pain, sans eau, sans munitions, sans espérance, soldats, généraux, empereur, voilà ce qu'ils firent tous. Les plus faibles tombaient et mouraient; les plus forts passaient et mouraient plus loin. L'or semait les routes à côté des membres épars des soldats. Il y en a qui buvaient le sang des chevaux; il y en a qui incendiaient des villages pour sentir une minute de chaleur. Là des misérables, frappés de vertige, s'approchaient du feu qui prenait à leurs vêtements, et, fuyant avec des cris, allaient se consumer sur la glace comme les flambeaux de cet horrible convoi; d'autres les entouraient et se chauffaient à ce cadavre qui brûlait. Des mères jetèrent leurs enfants à la neige; des fils détournèrent la tête de

leur père qui leur tendait les bras. Ainsi mouraient sans cesse tous ces braves d'Austerlitz et d'Iéna. Ils mouraient et ne se rendaient pas. Eugène, enveloppé avec 1,500 hommes, s'arrache à 20,000 Russes; Ney se défend, lui trentième, contre des milliers d'ennemis. L'empereur, cerné de tous côtés, son épée d'une main, un bâton de l'autre pour soutenir son corps malade, charge à pied à la tête des restes de sa garde. Un seul bataillon couvrait son flanc.

—Ils ne sont que 500, dit Mortier.

—Dites-leur de se battre comme 10,000, répondit Napoléon.

Ils obéirent, les vaillants; ils moururent là. Enfin il faut céder; il faut se retirer. Quelques désespérés tentent la fuite.

—Au pas ordinaire, crie l'empereur.

—Au pas ordinaire, répète Davoust.

Et le tambour bat le pas ordinaire à 3,000 Français qui passent devant 50,000 Russes.

La voix manqua au pauvre soldat. Nous-mêmes, serrés à la gorge, gardions un terrible silence. Chacun pleurait, mais tout bas. On nous disait cette histoire, où il y eut d'abord tant de joie et puis tant de larmes pour la France; et nous savions bien que nous

Troisième Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Hugues et Ste. Hélène.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Major J. Bte. Langlois, du ci-devant 2me Bataillon, St. Hyacinthe.

Régiment de Beauharnois.

Il a plu à Son Excellence le Commandant-en-Chef d'ordonner que les 1er et 6me Bataillons, Beauharnois, soient maintenant organisés en trois Bataillons, pour être appelés et désignés comme les *Premier, Deuxième et Troisième Bataillons du Régiment de Beauharnois*; les limites desquels seront comme suit, savoir :

Premier Bataillon.

Comprendra la ville de Beauharnois et la paroisse de St. Clément; sous le commandement du Lieutenant-Colonel Louis Hainault.

Second Bataillon.

Comprendra les paroisses de St. Thimothée et Ste. Cécile, y compris la *Grand' Isle, L'Isle aux Chats et L'Isle Leduc.*

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel Frs. X. Rapin, du ci-devant 6me Bataillon, Beauharnois.

Pour être Lieutenant :

Enseigne Marc Charles Depocat, vice Isidore Laroque, nommé Paie-maître

Pour être Enseigne :

Antoine Hainault, gentilhomme, vice Depocat, promu.

Troisième Bataillon.

Comprendra la paroisse de St. Louis de Gonzague et toute cette partie de la paroisse de St. Stanislas Kostka, qui est située dans le comté de Beauharnois.

*Régiment de Brome.**Premier Bataillon.*

Pour être Capitaines :

Lieut. Horace Cooley, vice Fessenden, qui s'est retiré.

Lieutenant et Adjudant Nathaniel Pettis, vice, Roelstone, qui a laissé les limites,

Pour être Lieutenants :

Enseigne William Crowhurst, vice Cooley, promu. Edmond Chandler, gentilhomme, vice Pettis, promu.

Pour être Enseigne :

William Chapman, gentilhomme, vice Crowhurst, promu.

Régiment de Chambly.

Il a plu à Son Excellence le Commandant-en-Chef d'ordonner que le Quatrième Bataillon, Chambly, soient maintenant appelé et désigné comme le *Troisième Bataillon du Régiment de Chambly*, et que les limites du Premier, Second et Troisième Bataillon du dit Régiment seront comme suit, savoir :

Premier Bataillon.

Comprendra les paroisses de Boucherville et St. Bruno, moins les rangs des *Vingt-quatre* et des *Trente* de la dernière paroisse, situés dans la seigneurie de Chambly, et le rang du Canal, situés dans la Baronie de Longueuil; sous le commandement du Lieutenant-Colonel l'Honorable Louis Lacoste.

Deuxième Bataillon.

Comprendra la paroisse de Chambly et les rangs des *Vingt-quatre* et des *Trente* de la paroisse de St. Bruno; sous le commandement du Lieutenant-Colonel E. H. Fréchette.

Troisième Bataillon.

Comprendra les paroisses de Longueuil, St. Hubert et le rang du Canal, de la paroisse de St. Bruno.

Pour être Lieutenant-Colonel :

Lieutenant-Colonel Isidore Hurteau, du ci-devant 4e Bataillon, Chambly.

*Régiment de Champlain.**Premier Bataillon.*

Pour être Lieutenants :

Enseigne Philippe Girard, vice J. Bte. Lefebvre, décédé.

Enseigne Joseph Ebacher, vice O. Trudel, décédé.

Pour être Enseignes :

Hubert Clouder, Gentilhomme, vice Ebacher, promu.

Flavien Gravel, Gentilhomme, vice Girard, promu.

*Régiment d'Hochelega.**Quatrième Bataillon.*

Pour être Major :

Capitaine Alexandre Cross.

Pour être Capitaine :

Lieutenant James Gordon, vice Cross, promu.

Cinquième Bataillon.

Pour être Capitaine :

John Gills, Gentilhomme, vice Thos. E. Barry, décédé.

Treizième Bataillon.

Pour être Capitaines :

A. Lamoureux, Gentilhomme, vice Charles Bazinet, qui a la permission de se retirer avec le grade de Major.

François Beaufray, Gentilhomme, vice Joseph Laporte, décédé.

*Régiment de l'Islet.**Second Bataillon.*

Pour être Capitaine :

Lieutenant Germain Giasson, vice Ballantyne, décédé.

(A continuer.)

L'ORGANE DE LA MILICE,

QUEBEC, JEUDI 8 JUIN 1865.

Les compagnies de volontaires de cette ville ont maintenant terminé leur 16 jours d'exercices, et reçu la rémunération qui leur était offerte par le gouvernement. Nous avons été heureux de constater que leurs succès, cette année, ont surpassé de beaucoup ceux des années précédentes. L'assiduité plus grande de chaque soldat, le dévouement constant des officiers, ont amené ce succès. De plus les instructeurs des compagnies volontaires ont été choisis en partie parmi les élèves diplômés des Ecoles Militaires, et par-

lent la langue des hommes des diverses compagnies; aussi a-t-il été plus facile aux soldats de comprendre de suite les explications données.

N'allons pas croire cependant qu'il faut s'arrêter à ces premiers succès. Nos volontaires, à peu d'exceptions près ne seraient certainement pas encore capables d'attaquer avec avantage, ou de se défendre contre l'ennemi, ou de retraiter sans désordre.

On ne pouvait pas, il est vrai, espérer que dans un temps aussi court, ils pourraient acquérir ce degré de perfection. Nous le savons, il faut plusieurs années pour former des vrais soldats; et comment nos volontaires auraient-ils pu l'être, en ne se rassemblant qu'une fois ou deux par semaine et ce bien souvent après le rude travail de la journée.

Mais malgré tous les obstacles à leur avancement, on n'a qu'à se louer des progrès qu'ils ont déjà faits, et leur succès passés sont un garant pour leurs succès futurs.

À part les difficultés que nous venons de mentionner et qui empêchent le progrès plus rapide des volontaires, nous signalerons deux abus qui se sont glissés parmi eux, et qu'ils devraient faire disparaître au plus tôt. Ce sont le manque d'assiduité aux exercices pendant une partie de l'année, et le défaut de silence dans les rangs.

N'assistant aux exercices que pendant quelques semaines, le soldat volontaire oublie bientôt ce qu'il a appris, et à chaque année tout est à recommencer. Ceci est plus que suffisant pour prouver qu'avec un pareil système, les volontaires en seront toujours à l'élément de l'art des armes.

Quand au silence dans les rangs, il est absolument indispensable, et nous croyons inutiles d'en expliquer la raison, qui est déjà bien connue. Le Colonel Sewell dernièrement fit lui-même remarquer aux compagnies volontaires que du silence de chaque soldat et de l'attention de tous aux commandements et aux explications données, dépendent la régularité de la marche et de tous les mouvements. Nous avons entendu plusieurs fois les officiers de compagnie recommander le silence de leurs soldats. L'intérêt et le devoirs des volontaires devraient les porter à se rendre enfin au désir de tous leurs officiers. Toute la vie du soldat se résume dans l'obéissance aux ordres de ses supérieurs. Le Lieutenant-Colonel Suzor dans son Code Militaire, dit : "Le bon soldat est celui qui

n'en étions pas à la plus fatale page. Le soldat continue :

—Ainsi la France avait perdu ses hommes; elle donna ses enfants à l'empereur. Ses enfants vainquirent à Lutzen, à Dantzig, à Dresde, à Leipzig: ses beaux enfants, ses jeunes gens de salon, ses beaux gardes d'honneur, firent ce que n'avaient pu faire les grenadiers et les cuirassiers de la garde, ils écrasèrent la phalange des grenadiers russes.

—N'est-ce pas, dit la mère de Mme Bénard, avec des sanglots dans la voix, qu'ils se battirent la comme leurs pères, et que la trahison les vainquit?

Les deux fils de Mme Bénard étaient mort à Leipzig.

—Oui, ils se battirent noblement. Mais l'heure du malheur était sonnée, et l'Europe, levée tout entière, enferma Napoléon dans la France, comme un lion dans une arène. Oh! ce fut véritablement un lion, acculé qu'il était dans sa France, dans son asile. Il bondit de fureur, terrible, agile, rajeuni par le désespoir. Il triompha à Champaubert, à Montmirail, à Vauchamp; il dispersa et sépara ses ennemis. Il résuma toute sa gloire en battant sur le sol français toutes ces nations qu'il avait vaincues chez elles.

Enfin il est maître de sa fortune; il revient pour les broyer entre son armée victorieuse et les murs de Paris; mais Napoléon n'avait compté ses ennemis que parmi les étrangers. Paris ouvrit ses portes, et Napoléon déposa sa couronne. Oh! que ce dût être un affreux désespoir pour cet homme qui avait fait de la France un pays de 51,000,000 d'habitants, de la voir ainsi foulée par le pied des étrangers, s'abandonnant elle-même plus que la fortune ne l'abandonnait. Il n'y voulut point croire, et, du fond de l'île d'Elbe, il crut sentir frémir l'indignation de la France sous l'humiliation que lui imposaient les nouveaux souverains. Il revint s'effir à sa gloire, elle l'accepta de nouveau. Depuis Cannes, ce fut comme seize ans auparavant depuis Fréjus, il arriva en triomphe à Paris. Enfin Waterloo arriva. Pourquoi vous raconter cette bataille? La France doit l'apprendre par cœur; il faut l'enseigner à vos enfants pour qu'ils sachent que c'est là notre dernière lutte avec l'Europe, et que ce fut une défaite, et que la première bataille qu'elle livrera doit laver Waterloo de notre histoire. Parlons donc de Napoléon durant ce jour. Je l'ai vu; j'étais près de lui; je l'ai reproduit sur ce verre comme il m'apparut durant cette infernale lutte entre lui et le monde.

—A midi, la bataille était gagnée; chacun se réjouissait. Lui, l'œil tendu sur l'horizon, demanda si Grouchy venait. A deux heures, la bataille était gagnée. Les généraux qui l'entouraient parlaient déjà de Bruxelles et de la Belgique reconquise. Napoléon demanda si Grouchy venait. A quatre heures, la bataille était gagnée; on avait près de soi Vienne et Berlin. L'empereur demanda si Grouchy venait. A cinq heures, la bataille était gagnée; on crut revoir la Hollande et l'Italie réunie à la France, l'Autriche alliée, la Prusse perdue, la Russie exilée chez elle. L'empereur demanda si Grouchy venait.

—Surtout, dit-il, avez-vous envoyé chercher Grouchy?

—Sire, répondit le maréchal, j'ai envoyé quatre aides de camp.

L'empereur le regarda en face, il lui plongea son regard dans le cœur comme un poignard, et lui dit seulement :

—Ah! Monsieur, Monsieur! Berthier en eût envoyé quatre cents.

Puis il baissa la tête, et le premier coup de canif de Bulow fit passer un boulet au-dessus de lui; la bataille était perdue.

(A continuer.)

est obéissant, respectueux à ses officiers commissionnés et non-commissionnés, et exact dans tous ses devoirs."

Que les volontaires soient exacts à assister aux exercices, qu'ils prêtent toujours la plus grande attention à tous les commandements, et qu'un silence parfait soit gardé pendant la durée des exercices, et nous sommes certains que leurs progrès dans l'art des armes sera bien plus rapide que par les années passées.

EXPOSÉ DE LA MILICE EN CANADA.

ORGANISATION.

(Suite.)

Le juge de paix du Comté dans lequel réside l'officier, doit administrer ce serment.

Chaque officier commissionné est tenu de fournir lui-même ses uniformes, armes et accoutrements.

Les commissions existantes dans la milice immédiatement avant la passage de l'acte concernant la milice en l'année 1863, sont demeurées en force, et le commandant en chef seul a le droit de les annuler. Personne ne peut être forcé de servir dans la milice, dans un grade inférieur à celui qu'il a déjà occupé, à moins qu'il n'ait résigné sa commission, ou qu'il n'ait été dégradé par sentence ou ordre de quelque cour ou autorité légale.

Mais depuis l'époque mentionnée en l'année 1863, nul officier de la milice de service ne peut être nommé ou promu, si ce n'est provisoirement à moins qu'il n'ait suivi d'une manière satisfaisante les cours de l'une des écoles militaires, et ait obtenu un certificat à cet effet, ou à moins qu'il n'ait obtenu un certificat après un examen satisfaisant subi devant un bureau d'examineurs, autorisé par la section 43e, de l'acte concernant la milice, de l'année 1863, et conçu en ces termes:

"Le commandant en chef pourra de temps à autre, par un ordre général, nommer un conseil ou des conseils composés de trois officiers ou plus de la milice, dont l'un sera un officier supérieur; et ce conseil sera tenu dans un endroit mentionné dans le dit ordre et sera chargé de faire subir un examen aux officiers de milice qui désirent soumettre à l'épreuve leurs connaissances et leurs progrès dans l'exercice et les devoirs militaires généralement, et après cet examen, le dit conseil en fera rapport au commandant en chef, et après avoir été approuvé par ce dernier, accordera à l'officier qui aura subi un examen satisfaisant un certificat, qui sera inscrit dans un livre gardé à cet effet dans le bureau de l'adjudant général de milice; et le certificat donné ensuite à l'officier qui aura subi l'examen, et le fait que l'examen a eu lieu et que le certificat a été donné, seront annoncés dans les ordres généraux."

En temps de paix nul officier ne peut occuper un rang plus élevé dans la milice que celui de lieutenant-colonel. Mais lorsque la milice est appelée pour le service actif, et que les exigences du service le demandent, le commandant en chef a le droit de nommer des colonels.

Les officiers de l'armée régulière sont toujours considérés, comme ayant priorité sur tous les officiers de milice, de même rang, quelles que soient les dates de leurs commissions respectives; et les colonels (excepté l'adjudant général de milice), sont eux aussi soumis à cette loi.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES.

Les nouvelles qui nous arrivent de Washington, en date du 4 juin, nous annoncent d'une manière presque certaine la démission de M. Stanton ministre de la guerre. Fasse le ciel qu'il en soit ainsi, car les dernières nouvelles Européennes nous font voir que John Bull, le gouvernement français et Frères Jumeaux, se montrent les grosses dents. Cependant, d'après ce que dit le Daily News de Londres, on peut espérer que Mr. Johnson n'a aucunement l'intention de se quereller avec les deux grandes et puissantes nations de l'ancien monde; car, comme le fait remarquer ce journal anglais, si le Président des Etats Unis voulait s'attaquer à l'Aigle et au Lion, il ne licencierait pas ses armées et ne vendrait pas ses navires.

Le retour de Napoléon d'Algérie en France, est impatientement désiré.

En France comme dans le Nouveau-Monde, on sait quel danger court l'Empereur Maximilien, et l'on peut supposer que les enrôlements clandestins qui se font pour l'armée de Juárez, en pleine ville de Washington, et avec une liberté indirectement favorisée par la République qui ne sait quo faire de sa grande armée, ces enrôlements disons nous, pourraient bien occasionner un casus belli entre la

grande République et l'Empire Français, Aussi apprenons nous que le gouvernement français a l'intention de prendre des mesures énergiques contre ces enrôlements, et conséquemment tient à honneur d'affermir un trône élevé sous son égide.

Malgré toutes ces preuves d'intentions plus ou moins bonnes, voici comment s'exprime le Times de Londres, et si l'on doit espérer de l'avenir par ses écrits, nous sommes heureux de citer ces quelques lignes: "Finalement, on commence à croire qu'une guerre entre la France et l'Amérique doit être également désagréable aux deux parties, et que la diplomatie s'efforce de trouver des moyens propres à amener la France et l'Amérique à coopérer ensemble pour supprimer toutes les expéditions irrégulières."

Le général Steele a reçu ordre du Général de Washington de se rendre avec une armée d'observateurs de 30,000 hommes, sur le Rio Grande, et il est bruit que l'Ambassadeur Français, le Comte de Montholon doit demander des explications au Secrétaire d'Etat, à ce sujet.

Si l'on en croit les dernières nouvelles l'empereur Maximilien ne serait pas trop sûr de l'appui de la France, car on dit que plusieurs des Ministres de Napoléon s'apprêtent à offrir leur démission, si le Gouvernement ne retire pas ses troupes du Mexique.

Le dévouement prononcé par le Prince Napoléon à Ajaccio à l'égard du monument élevé à Napoléon premier, a été un fait déplu au gouvernement français.

Les plus récentes nouvelles nous apprennent que le gouvernement anglais a finalement refusé de payer un contingent de 10,000 hommes de la brigade anglo-italienne commandée par le célèbre capitaine Sominus; mais l'opinion est par l'ancien secrétaire de Lord Elgin, qu'à la Grande-Bretagne et la France agissent fermement de concert.

Le 24 mai, le Prince de Galles a visité le Great Eastern et a minutieusement examiné le câble transatlantique. Il était accompagné de quelques personnages influents, parmi lesquels étaient lord Lyons, sir E. Canard, Geo. Peabody et les délégués Canadiens.

L'ouvrage progressa rapidement sur le Great Eastern et on espère que le câble pourra être mis à la mer au commencement de Juillet.

Le jour de la fête de la Reine le vingt quatre Mai, Lord Palmerston a donné un grand banquet auquel assistait le Prince de Galles, les hommes les plus distingués de la Grande-Bretagne, les Honorables MM. J. A. Mc Donald, G. E. Cartier, A. Galt, G. Brown, D'Arcy McGee et le Major Bernard.

ADRESSE AU MAJOR LANGEVIN.

Un ami du lieutenant N. Thibault de la compagnie No. 7 du 9e bataillon nous a transmis l'adresse ci-dessous présentée au major E. J. Langevin, et sa réponse. Les volontaires de l'école Normale s'étaient rendus sur la propriété de M. Renaud où leur ancien capitaine leur a offert une splendide collation. Le Rév. Mr. Langevin, le principal, le Rév. Faucher, maître d'études, Mr. le lieutenant Sutor, le major Langevin et Mr. le lieutenant Thibault prononcèrent des discours pendant le repas. Des saillies, des bons mots surtout à l'endroit charmant de Mr. le principal et de Mr. le major entreprirent la plus vive et la plus franche gaîté parmi les convives.

A. Ed. J. Langevin, Ec, Major, etc, etc.

Monsieur le Major, En ce jour de fête, et d'allégresse, la compagnie No. 7 du 9e bataillon des volontaires de Québec, désire exprimer les vifs sentiments de respect et d'estime qu'à si juste titre elle entretient envers son ancien capitaine.

Placée sous votre habile commandement depuis son organisation, pour ainsi dire, elle se plaît à reconnaître que si elle a acquis le degré d'efficacité qu'elle possède aujourd'hui, c'est grâce presque entièrement à vos connaissances, à votre zèle et à votre intelligente direction.

C'est assez dire, monsieur, combien elle a été heureuse d'apprendre votre récente promotion au grade de major dans le bataillon dont elle fait partie. Aussi ne saurait-elle trop féliciter le gouvernement d'avoir choisi un homme si bien préparé, sous tous les rapports, à remplir les devoirs attachés à la position d'officier supérieur dans la force volontaire du pays.

Mais à son contentement pourrait-elle s'empêcher de mêler des regrets? Le signal de votre élévation à une charge plus importante, n'est-il pas en même temps celui de la réparation? Et si nos vœux sont pénibles, combien doit l'être particulièrement celui qu'elle vous adresse aujourd'hui par ma bouche. — elle qui à toujours été, avec vous, dans les termes les meilleurs, les rapports les plus étroits, l'harmonie la plus parfaite.

Rien ne peut, monsieur le major, tempérer la douleur qu'elle éprouve en ce moment si ce n'est la pensée qu'un grand jour des batailles (jour de calamités que la Providence épargnera à notre pays, il faut l'espérer), elle aura du moins, le bonheur de combattre à l'ombre du même drapeau et de défendre la même cause que son ancien capitaine.

Veuillez donc recevoir, monsieur le major, les vœux bien sincères qu'elle forme pour votre succès et votre prospérité dans toutes vos entreprises, et daignez garder des officiers, des sous-officiers et des soldats de la compagnie No. 7, du 9e bataillon, un éter et tendre souvenir.

[Ci-suivent les signatures.]

À messieurs les officiers, sous-officiers et soldats de la 7e compagnie du 9e bataillon " Voltigeurs de Québec."

Messieurs,

L'adresse que vous venez de me présenter contient des sentiments si bienveillants que je ne puis faire autrement que d'y être extrêmement sensible. Je vous en remercie de tout cœur.

Si votre compagnie a profité de ce que j'ai pu faire pour elle, elle n'a pas oublié, je le sais, que c'est sous l'habile direction du lieutenant-colonel Sutor qu'elle a commencé ses exercices et les a continués ensuite pendant plusieurs mois. Je ne vous en remercie pas moins du généreux concours que vous m'avez toujours donné. Vos succès sont dus principalement, à votre zèle, à votre assiduité et à votre bonne tenue.

Mon Excellence le commandant en chef ayant bien voulu m'appeler à un nouveau poste, je me vois à regret forcé de laisser le commandement spécial de votre compagnie avec laquelle, comme vous le dites, j'ai toujours été dans les termes les meilleurs, les rapports les plus étroits, l'harmonie la plus parfaite. Néanmoins, en me séparant ainsi de vous, j'ai la satisfaction de voir que celui qui doit me succéder auprès de vous mérite toute la confiance de ceux qui sont sous ses ordres.

Je vous remercie, messieurs, des vœux que vous faites pour mes succès et mon bonheur. Je puis vous assurer que je ne serai jamais indifférent aux vôtres, et que je serai toujours heureux d'apprendre la prospérité de chacun de vous ou de vous être utile dans l'occasion.

EDMOND J. LANGEVIN, Major 9e Bat. " Voltigeurs de Québec."

1er Juin 1865.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR BARREAU.—On lit dans la *Minette* publié, le 4 juin.

Vendredi soir, vers 11½ heures, un nommé Prud'homme fut amené de Laprairie, sous la garde d'un huissier, du nom de Toussaint Lefebvre. Voici ce qui a donné lieu à son arrestation. Il aurait été remarqué rentrant dans la maison de la mère de Barreau, qui réside dans cette paroisse. Prud'homme lui ayant dit qu'il avait vu son fils, la mère lui remit un saint scapulaire et une petite médaille, le priant de les lui faire parvenir s'il savait où il était.

Voici ce que Prud'homme a raconté à la police; mais comme c'est un ancien oiseau de pénitencier, celle-ci a ajouté peu de foi à ce qu'il raconte. "Jeudi matin à 8 heures, dit Prud'homme, Barreau que j'ai parfaitement reconnu, est allé chez ma sœur Sophie Quintal, No. 50 rue Visitation, près de l'église St. Pierre, j'étais seul alors à la maison. Barreau portait un surtout et un pantalon noir et une veste blanche; il avait sur la tête un chapeau gris. Il ouvrit lui-même la porte et me demanda un verre. Je lui présentai un gobelet et il se servit lui-même, but l'eau et s'en alla immédiatement." Prud'homme paraît savoir sur le compte de Barreau plus qu'il ne voudrait en dire, il devra comparaitre de nouveau ce matin devant les magistrats.

Durant son interrogatoire, Prud'homme paraît savoir sur le compte de Barreau plus qu'il ne voudrait en dire, il devra comparaitre de nouveau ce matin devant les magistrats.

Durant son interrogatoire, Prud'homme a dit que Barreau ne couchait pas à la même place deux soirs de suite.

Samedi matin, Prud'homme fut amené devant les magistrats; mais on ne connaît pas la teneur de sa déposition.

Le soir de son arrivée, Prud'homme prétend qu'il savait où était le meurtrier; mais la police, en se rendant aux différentes places désignées par lui se convainquit que Prud'homme ne disait pas la vérité.

Ce Prud'homme a passé cinq ans au pénitencier provincial, pour un vol commis à l'église de Saint-Athanase et depuis lors il fut emprisonné pour vagabondage.

Prud'homme et Héty sont tous deux renfermés dans des cellules au bureau de police.

Dans un extra du même journal publié, hier, dans le courant de l'avant-midi, nous trouvons les détails qui suivent:

Une dépêche télégraphique reçue de Kingston à l'instant même, dit que Barreau a été arrêté hier soir en cette ville, par le chef de police, Shannonhouse.

Barreau a confessé son crime; une partie de l'or et de l'argent a été trouvée sur lui.

Voici le télégramme: "Kingston, 5 juin, 1865. "J'ai arrêté, hier soir, Stanislas Barreau, accusé du meurtre de Laprairie. Il a confessé son crime. On a trouvé sur lui une partie de l'or et de l'argent." R. SHANNONHOUSE, "Chef de Police."

VARIÉTÉS.

Monsieur Nadeau capitaine d'une compagnie volontaire stationnée sur la frontière est venu à Québec le 7 juin. Il est très satisfait de tous les hommes de sa compagnie.

Le général Napierre de Toronto a visité le bataillon et a félicité les Bas-Canadiens sur la part active qu'ils prennent dans la Milice, leur disant qu'ils remplissent un devoir honorable envers la Patrie.

—Une centaine d'ouvriers Canadiens s'embarquent aujourd'hui même sur le *Lady Head* pour aller travailler aux chemins de fer de la Nouvelle-Écosse. Nous croyons que ce lieu est beaucoup préférable aux Etats-Unis, et nous engageons nos compatriotes qui veulent absolument quitter le pays à s'y diriger de préférence.—*Journal de Québec.*

LES VOLONTAIRES A LACOLLE.—Des nouvelles que nous venons de recevoir de Lacolle, nous apprennent que la compagnie de volontaires stationnée à cet endroit se distingue sous tous les rapports et a su gagner les éloges de tous ceux qui sont témoins de sa conduite. Cette compagnie, qui vient de Ste Thérèse est placée sous le commandement du Capt. Onimet. La conduite morale est excellente; les punitions y sont inconnues, et l'esprit d'ordre et de subordination y est porté jusqu'à ses extrêmes limites. Les progrès qu'elle a déjà faits sont également remarquables et ne lui font pas moins d'honneur. Il y a quelques jours, une fausse alarme fut donnée à une heure du matin alors que tout le monde dormait du plus profond sommeil. Cependant cinq minutes après le signal donné, chaque soldat était à son poste, tant il y avait eu de célérité et de régularité dans ce mouvement. On a considéré cette expérience comme plus que satisfaisante. Elle témoigne, de fait, d'une application soutenue et d'une disposition plus qu'ordinaire de la part des volontaires de trois semaines d'exercice. Inutile de dire que le contentement est général, et que la joie et la gaieté ne cessent de régner à la caserne.—*Mincree.*

L'ORGANE DE LA MILICE

Est en vente
et on s'abonne chez

GARANT ET TRUDEL,
Libraires.

No. 14, Rue Fabrique, Québec,
Et aussi, chez

E. BALZARETTI,
Marchand de Tabac,

No. 39, rue du Pont (Craig) St. Roch.
Québec, 11 mai 1865.

NOUVEAU MAGASIN
CHEZ

LEMIEUX ET SYLVESTRE

No. 50, Rue St. Joseph, St. Roch,
A L'ENSEIGNE DU LION D'OR.

A tous ceux qui ont besoin de Coton, Indienne, Shirting à l'ancien prix, c'est le seul magasin où ils peuvent se procurer ces articles à des prix aussi réduits. Voyez plutôt nos prix et jugez.

Indienne de 1s. pour 7d. et 6d., Coton, jaune de 11d. pour 6d. et 5d., Shirting de 1s. 1d. pour 7d. et 6d., Coutil de 2s. 4d. pour 1s. 1d. et 9d., Coton barré de 11d. pour 6d. et 7d.

Nous avons aussi un GRAND ASSORTIMENT DE DRAPS, CASIMIRES, Tweed, Flanelle, Cobourg, Alpaca, Etoffes à Robes, etc., etc., etc.

Toutes ces marchandises vous les trouverez A BON MARCHÉ à l'enseigne du lion d'or, No 50, Rue St. Joseph, chez

LEMIEUX & SYLVESTRE.

ENSEIGNE DU SAUVAGE.

E. BALZARETTI,
MARCHAND DE TABAC.

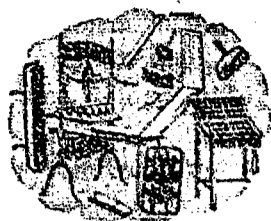
IMPORTATEUR de Cigares, Pipes en Bois, Calumets, Tabatières, Pipes en imitation d'écume de mer, Allumettes, Sacs à tabac en loup-marin et en caoutchouc, Jarres à tabac, etc.

—AUSSI—

TABAC à fumer de toutes sortes; Tabac à priser, Tabac en torquette et en feuille.

EN GROS ET EN DÉTAIL.

No. 39, Rue du Pont (Craig), St. Roch, Québec.
Québec, 20 avril 1865.



L'ATELIER TYPOGRAPHIQUE

DE

L. P. NORMAND,

EST TRANSPORTÉ AU

No. 56, Coin des rues St. François

et St. Anne, St. Roch,

PRÈS DE LA CHAPELLE DES MORTS.

On exécute à cette Imprimerie toutes sortes d'impressions, telles que :

- LIVRES.
- JOURNAUX,
- PAMPHLETS,
- BROCHURES,
- CIRCULAIRES,
- LETTRÉS FUNÉRAIRES,
- PETITES AFFICHES,
- CARTES D'AFFAIRES ET DE VISITES,
- PROGRAMMES DE DANSES ET DE THEATRE,
- BLANCS DE NOTAIRES, D'AVOCATS, D'UISSIERS, ETC., ETC.

Toute ouvrage sera fait à temps promis et A BON MARCHÉ.

A. SAVARD,

HORLOGER ET BIJOUTIER.

63. RUE ST. PIERRE, 63.
BASSE-VILLE, QUÉBEC.

Québec, 11 mai 1865.

EN VENTE

Chez les principaux libraires de Québec et de Montréal, le **GUIDE THEORIQUE ET PRATIQUE**

DES MANŒUVRES DE L'INFANTERIE,

Et une boîte de théorie avec laquelle on peut exécuter toutes les évolutions d'une compagnie et d'un bataillon.

Prix du livre, 2s.
La boîte de théorie, 7s. 6d.
Les deux ouvrages réunis, 10s.

Cet ouvrage est approuvé par les plus hautes autorités militaires du pays. Et recommandé aux miliciens dans les termes les plus élogieux, par les honorables adjudants-généraux pour le Bas et le Haut-Canada, M. le président de l'école militaire, le colonel Gordon, M. le capitaine Bradburne, adjudant de cette même école, et par les colonels Sewell et Wily, deux vétérans de l'armée anglaise.

—AUSSI—

Offert en vente chez M. Desbarats, à Québec, et chez M. Rolland, à Montréal,

Le "Code Militaire" prix 50 centins.
Exercices et manœuvres d'infanterie, 50 centins.
L'aide mémoire du carabinier volontaire, 15 centins.
Tableau synoptique des évolutions d'un bataillon, 37½ centins.
Québec, 22 avril 1865.

LOUIS MAURICE,

Achète toujours les PERLES et les PIERRES PRECIÉUSES aux prix les plus élevés.

NO. 75,

RUE D'AIGUILLON,

LS. MAURICE a l'honneur d'informer le public qu'il vient de recevoir de France les articles suivants, qu'il vendra à très-bas prix.

SOIRIES DE LYONS,

Riches patrons pour robes, assortis, depuis \$20 jusqu'à \$150 la robe. A vendre par

LOUIS MAURICE,
75, rue d'Aiguillon.

MUSIQUE NOUVELLE,

Pour piano, les morceaux les plus nouveaux qui aient paru jusqu'à ce jour, tels que romances, dances, etc. A vendre par

LOUIS MAURICE,
75, rue d'Aiguillon.

PLUMES ANGLAISES SUR CARTES.

Avec élastiques à pieds, et serre-papier, à 40 centins la carte. A vendre par

LOUIS MAURICE,
75, rue d'Aiguillon.

QUELQUES CHALES DE LAINE.

A carreaux, articles vendus partout de \$7 à \$8 la pièce, et à vendre à \$4 chaque par

LOUIS MAURICE,
75, rue d'Aiguillon.

VIN BLANC.

Soixante-et-dix caisses Vin Blanc pur Haut Sauterne, et à vendre à \$5 chaque, par

LOUIS MAURICE,
75, rue d'Aiguillon.

BAZAR.

Pour l'École des Garçons de St. Sauveur.

NOUS annonçons que le BAZAR, en faveur de L'ÉCOLE DES GARÇONS DE SAINT-SAUVEUR se tiendra le QUATRE de SEPTEMBRE prochain, et les jours suivants, à ST. ROCH.

Madame V. Charles Tanguay, présidente, Madame Louis Gingras, secrétaire, et Mesdames Charles St. Michel, Louis Martin, Zéph. Levasseur, Pierre Goulet et V. Edouard Dubeau.

Mesdames Zéph. Levasseur et Louis Gingras, tiendront les tables de rafraîchissements.

MME LOUIS GINGRAS,
Secrétaire.

Québec, 13 avril 1865.

ADRESSES D'AFFAIRES.

GAUTHIER TROY,
AVOCATS,

Bureau, rue Donacona, près des Ursulines,
QUÉBEC,

suivent les Cours des différents districts judiciaires

ED. C. E. GAUTHIER,
ODILON ROY.

7 juin 1865

MONTAMBAULT & TASCHEREAU,
AVOCATS,

Bureau: No. 20, rue St. Louis, suivent les cours des districts de Montmagny, Beauce et Arthabaska.

Québec, 1 juin 1865.

J. N. ANCTIL,
Notaire.

A TRANSPORTÉ son bureau à la HAUTE-VILLE de QUÉBEC, RUE ST. JOSEPH, No. 5.

Québec, 13 avril 1865.

F. LANGELIER.

Avocat et Professeur en Droit à l'Université Laval.

BUREAU:—Rue St. Louis, No. 18, coin de la rue du Parloir, près de la Salle de Musique.

Québec, 13 avril 1865.

P. MACKAY,

Avocat.

BUREAU:—Rue St. Louis, No. 2. Haute-Ville, près de la cour.

Québec, 13 avril 1865.

CASGRAIN ET PARÉ,

Avocats.

BUREAU: Rue St. Pierre, No. 64, Basse-Ville.
Québec, 11 mai 1865.

ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE

"L'ORGANE DE LA MILICE."

ON exécute à cet atelier toutes sortes d'impressions, telles que BLANCS POUR LA PROCÉDURE JUDICIAIRE, BLANCS POUR ACTES NOTARIÉS, PAMPHLETS, CIRCULAIRES, CARTES DE VISITE ET D'AFFAIRES, LETTRES FUNÉRAIRES, etc., etc.

Québec, 13 avril 1865.